



Note d'information télécommandes et badges

A partir du 11 mai

- 1 Aucune vente de télécommande ou badge sans accord préalable du syndic

- 2  badge = 20 € ttc  télécommande = 45 € ttc

- 3 Livraison ou retrait du produit commandé (dans tous les cas sans frais supplémentaires)

- 1 **Livraison et facturation** syndic (ou gestion) sur charges du propriétaire : délais environ 72 h (envoi par la poste)
- 2 **Livraison et facturation** résident ou propriétaire: délais environ 72 h (envoi par la poste) après réception du paiement (envoi chèque à HEA, ZA du Puech Radier Lot 9 , 8 rue Montels de l'Eglise 34970 Lattes/ ou envoi copie avis de virement sur accueil.hea@gmail.com avec en référence nom de la résidence et si possible)
- 3 **Livraison contre règlement** (par chèque uniquement) au résident par le service proximité de la poste (pendant le passage du facteur habituel): délais sous 4 jours minimum après prise de rendez-vous par notre secrétariat le matin avec la poste et le résident (numéro de portable obligatoire). Livraison possible du lundi au samedi. **SOUS RESERVE DE REPRISE DU SERVICE DE LA POSTE**
- 4 **Remise contre règlement** à notre agence commerciale ouverte au public uniquement le mercredi et jeudi de 14h30 à 18h (règlement espèce ou chèque uniquement) situé à Celleneuve au 10 rue Mohamed V à Montpellier
- 4 Toute commande non retirée dans un délai de 2 mois est supprimée. Le résident doit repasser par le syndic pour passer à nouveau commande



Pour vos retraits les mercredi et jeudi de 14H30 à 18H00

ZA DU PARC EXTENSION 2000, 2 ème étage 10 rue Mohamed V 34 Montpellier

(à moins de 4 minutes de l'arrêt de tram Celleneuve ligne 3 ou bus 10)



Celleneuve

